

- Questionnaire aux retraité-e-s
- Avertis, mais pas résignés
- Migrants, réfugiés. l'inhumanité
- Pour une solidarité active !

Mauvais temps pour la démocratie

Après avoir obtenu 18,3 % des inscrits au premier tour de l'élection présidentielle, le président Macron va gouverner avec 350 députés, soit plus de 60% de l'Assemblée nationale. Cette représentation étant obtenue avec 32 % de moins des 50 % des électeurs qui se sont exprimés, **c'est à dire moins de 16 % du corps électoral.** Cette majorité est constituée de nouveaux élus dont bon nombre ne sont pas étrangers au monde de la finance et de l'entreprise, mais aussi de divers transfuges de la droite et d'autres qu'il est convenu d'appeler la gauche et dont la conversion s'était affirmée tout le long du quinquennat Hollande. Pas vraiment de quoi s'y reconnaître pour la France d'en bas.

Les premières mesures qui vont dans le sens de la moralisation de la vie politique, buttent déjà sur des affaires qui entachent quelques dignitaires du nouveau régime. De plus, les conflits d'intérêts qui s'annoncent pour quelques promus amorcent de suspectes contorsions.

L'étrillage en règle du code du travail avec l'inversion des normes et le plafonnement des indemnités de licenciement, révélés par la presse, ne se dissoudra pas dans les simulacres de concertations annoncées à grand frais.

Retraités, soumis à une nouvelle augmentation de la CSG, et futurs retraités qui vont faire les frais du mode de calcul par points, nous n'aurons d'autres choix que le dur chemin de la lutte. Beaucoup de Français pensent, nous dit-on, qu'il faut laisser sa chance au nouveau président. Le syndicalisme ne doit pas gâcher la sienne en tardant à se rassembler pour mettre à mal de bien sombres desseins.

Questionnaire aux retraité-e-s proposé par le « groupe des 9 »

Neuf organisations syndicales ou associatives de retraité-e-s (CGT, FO, CFTC, CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, UNRPA) avaient décidé de s'adresser aux retraité-e-s afin de mieux connaître leurs préoccupations et ainsi mieux les représenter et intervenir positivement sur leurs conditions de vie. Il s'agissait d'une réelle consultation, certes avec ses limites, mais in fine intéressante car elle a donné la parole à des retraité-e-s et de la force à nos revendications.

Cette initiative s'est traduite partout en France, du mois de mars au mois de mai, notamment par la présentation d'un questionnaire à des retraité-e-s rencontré-e-s sur la voie publique.

Pour nous, à la SFR-FSU Aude, l'opération militante s'est déroulée sur les marchés de Carcassonne et Narbonne et quelques retours papier collectés auprès de retraité-e-s d'horizons divers ont permis d'obtenir les 80 réponses.

Les questions portaient sur trois grands domaines : le pouvoir d'achat, la prise en charge de la perte d'autonomie et la reconnaissance des retraité-e-s dans la société.

Parmi les mesures qui ont le plus impacté le pouvoir d'achat, la non réévaluation des pensions est sans surprise la plus citée, mais aussi les impôts locaux. Viennent ensuite la hausse des prix du gaz et de l'électricité. Quant à la santé (accès aux soins, remboursements, dépassements d'honoraires, complémentaires santé), cela constitue un poste de plus en plus lourd à assumer.

Soixante dix sept pour cent jugent leur situation dégradée sur les 5 dernières années et 62 % jugent leur niveau de vie tout juste acceptable.

La prise en charge de la perte d'autonomie n'est estimée suffisante par personne pour l'accueil en

établissement et par une faible minorité pour le maintien à domicile. Le reste à charge est conséquent pour beaucoup et devient de plus en plus rédhibitoire pour nombre de familles.

Enfin, en ce qui concerne la reconnaissance des retraité-e-s dans la société, les personnes consultées se sentent très largement négligées (58%) voire ignorées (26%). Personne ne juge que les politiques publiques ont pris conscience de la situation des retraité-e-s, 13 % jugent la prise en compte superficielle.

Très majoritairement les retraité-e-s ne veulent pas se résoudre à subir leur sort. Ils mandatent les organisations syndicales afin de rechercher toute forme d'initiatives pour se faire entendre.

Utiliser tous les moyens à disposition : manifestations, pétitions, audiences, médias, réseaux sociaux. Faire en sorte d'associer au maximum les « actifs » aux initiatives des retraité-e-s car, avec les menaces qui pèsent sur la refonte des régimes de retraite à la sauce Macron, il vaut mieux se persuader que nous sommes tous concernés, actuels comme futurs retraité-e-s. La mobilisation de toutes et tous sera nécessaire, sans attendre que les mauvais coups de la nouvelle équipe gouvernementale nous pleuvent sur la tête.

À l'échelon national, un bilan des réponses recueillies à ce questionnaire sera publié fin juin. En date du 30 mai, 15 000 retours avaient été recensés.

La SFR-FSU mettra tout en œuvre pour favoriser une mobilisation large et unitaire destinée à préserver nos intérêts matériels et moraux et promouvoir une vie digne pour toutes et tous les retraité-e-s en rappelant notre attachement aux conquêtes sociales qui profitent à toutes les générations.

Alain CAZANAVE

Avertis, mais pas résignés



Le 17 avril, le candidat Macron aux élections présidentielles s'adressait aux organisations de retraités. Le 19 mai, le groupe des 9 répondait* au Président Macron. Quatre points sont ici relevés et présentés sous la forme question-réponse.

E. MACRON : J'exonérerai 80% des français de la taxe d'habitation. Les couples de retraités touchant jusqu'à 3800 euros de revenus nets en seront exonérés.

Groupe des 9 : **La suppression partielle de la taxe d'habitation pour les couples percevant moins de 3 800 euros mensuels ne nous paraît pas une bonne mesure**, car elle risque de porter atteinte aux capacités des localités pour investir et développer les services publics. Nous préférons une juste taxe d'habitation basée sur la valeur locative actuelle (et non celle de 1970), tout en maintenant les exonérations actuelles.

E. M : Je veillerai à ce que les 40% de retraités les plus modestes soient exonérés des 1,7% d'augmentation de la CSG... Grâce à vous, nous donnerons du pouvoir d'achat à vos enfants.

G 9 : Nous exprimons notre désaccord sur la proposition consistant à augmenter, pour 60 % de retraités, des 1,7 points la CSG, qui est un impôt, pour compenser les baisses de cotisations salariales. Ce serait donc en prenant dans la poche des retraités que l'on redonnerait du pouvoir d'achat aux actifs ! Cette mesure s'ajoute à d'autres prélèvements que nous avons dénoncés (CASA, demi part, fiscalisation des 10 %).

E. M : Le deuxième grand axe de mon quinquennat sera celui de la réforme des retraites. La réforme que je propose ne modifiera en rien votre situation.

G 9 : **Nous ne voulons pas d'un système par répartition à cotisations définies (dit système à points) qui s'apparente au système suédois. Pour rappel, le 1er ministre suédois déclarait en février 2012 que les actifs devraient travailler jusqu'à 75 ans s'ils voulaient bénéficier du même niveau de retraite qu'en 2011.**

E. M : Enfin je m'engage à valoriser et renforcer votre rôle dans la société... Votre bénévolat sera encouragé et valorisé.

G 9 : Pour la génération actuelle qui a travaillé dur, les avancées sociales sont la contrepartie de l'effort fourni. Avec la Sécurité sociale et le système des retraites fondé sur la répartition à prestation définie, chacun reçoit selon ses besoins, cotise selon ses moyens, ce qui permet l'acquisition de droits sans les cotisations correspondantes (maternité et éducation des enfants, précarité, réversion, etc.).

La prise en charge solidaire de la perte d'autonomie est revendiquée. En particulier lors du placement en EHPAD non traité par la loi Vieillesse.

Nos organisations considèrent que l'aide à l'autonomie devrait être prise en charge par la Sécurité sociale, par une extension du domaine de l'assurance-maladie. En matière de santé, nous craignons que des risques essentiels ne soient pris en charge que par les mutuelles. De trop nombreux retraités sont dans l'impossibilité de se payer une mutuelle.

Les retraités réclament la reconnaissance de leur statut social. Elle doit se traduire par la création d'un lieu permettant le dialogue et la concertation avec les organisations syndicales. Cette reconnaissance s'oppose aux dégradations de leur revenu.

Nous demandons, **la revalorisation des pensions** au 1er octobre 2017 et le retour au 1er janvier de chaque année ainsi que **le rattrapage du pouvoir d'achat perdu**. Nous demandons **l'indexation des retraites et pensions** sur l'augmentation du salaire annuel moyen et non plus sur l'inflation, ce qui a conduit à accélérer le décrochage du pouvoir d'achat des retraités.

Le « R » du mot « retraité » a disparu du titre des institutions intéressées à notre situation : HCFEA au lieu du CNRPA, CDCA au lieu des CODERPA, ... signe sans doute de l'importance qu'on ne prête plus à ceux qui représentent pourtant 25 % de la population.

*Vous pouvez retrouver l'intégralité de ces deux textes sur le site internet de la FSU 11.

Guy Ayats

Migrants, réfugiés. l'inhumanité à l'échelle planétaire

Dans son numéro de mai, le Monde Diplomatique a consacré un dossier à la question des migrations et de son traitement à l'échelle de la planète.

Des chiffres d'abord

Aujourd'hui, 65 millions de réfugiés et de déplacés dans le monde, hommes, femmes mais aussi enfants (plus de 50%). Entre 17 et 20 millions vivent, ou plutôt survivent, "sous-vivent" dans des camps. La durée moyenne du temps de séjour y est de ...17 ans. Certains (6 millions) sont sous l'égide des Nations Unies. Peuples en exil, ce sont des Birmans en Thaïlande, des Sahraouis en Algérie, les Palestiniens au Proche-Orient... D'autres, dans plus de 1000 camps, sont des déplacés internes de pays en guerre. 4,5 millions subsistent dans des camps éphémères.

En mars 2016, Angela Merkel a négocié un accord avec la Turquie selon lequel le président turc s'engageait à accueillir les demandeurs d'asile arrivés en Grèce. 2,7 millions de Syriens en Turquie contre l'engagement de Bruxelles de verser une aide de 6 milliards destinés à leur soutien.

Plus d'un million de migrants sont passés par l'un des mille centres de rétention administrative (CRA) dans le monde, dont 400 pour l'Europe. Plusieurs milliers de noyés en Méditerranée, des dizaines de milliers dans l'espace maritime des Comores.

Rendre les migrants invisibles

Les camps relèvent de régimes d'exception différents des lois des pays où ils sont établis et même lorsqu'ils sont de taille conséquente, ils ne figurent sur aucune carte. En même temps qu'ils dissimulent une population surnuméraire, ils condamnent des êtres humains à une exclusion territoriale, sociale et juridique.

Dans un contexte de chômage de masse, il s'agit plus de cacher et de contenir que d'accueillir, tout en se donnant la bonne conscience du secours. Les extrêmes droites en font leurs choux gras.

Pour ce qui concerne la France, traitant de la situation de Calais, une responsable du Groupe d'information et de soutien des immigrés (GISTI) affirme : « les dispositifs d'accueil ont toujours été sous évalués ... pour créer ce sentiment d'inconfort qui participe à la dissuasion ».

Un parcours d'obstacle

Un déplacé interne peut être reconnu réfugié s'il en fait la demande dans un camp du Haut-Commissariat (HCR) aux réfugiés, puis perdre son statut s'il quitte le camp pour chercher du travail dans un autre pays. Il risque alors de devenir débouté du droit d'asile et se retrouver à nouveau clandestin.

On ne compte plus les obstacles sur les parcours de combattants de ceux que les persécutions, la misère, les guerres ont poussé aux chemins de l'exil. Ils constituent autant de moyens pour les états et les institutions supra nationales de gérer les "indésirables".

Un business (presque) comme un autre

Estimé à 25 milliards, le marché de l'humanitaire tient ses salons où les exposants viennent présenter, auprès des organismes officiels et des ONG, les conteneurs et les tentes dernier cri qui serviront de logement provisoires à des humains en errance. À cinq personnes dans moins de 10 m², ils n'y seront pas dans l'aisance. On y propose des hélicoptères et des drones pour mieux contrôler la situation et aussi des cartes de crédits, des kits alimentaires...

Dans le camp de Hagadera au Kenya où survivent 130 000 personnes, deux supermarchés leur livrent les marchandises. Ils y ont accès à une quantité forfaitaire grâce à un marquage biométrique.

Les "frenchs doctors", ces médecins hérauts des grandes causes des années 70, sont de plus en plus remplacés par de nouveaux cadres humanitaires, issus des écoles de gestion et rompus aux théories néolibérales. Le HCR ne peut pas satisfaire toutes les demandes de ces chercheurs d'emploi.

En France aujourd'hui

Condamnée plusieurs fois par la Cour Européenne des Droits de l'Homme, la France est mise en cause pour les conditions dégradantes (bruit, locaux inadaptés) dans lesquelles ont été placés de jeunes enfants dans les CRA, en préambule à une reconduite à la frontière.

Malgré le démantèlement de la jungle de Calais en octobre 2016, des migrants sont revenus, gardant l'espoir de se rendre en Angleterre.

**POUR UNE
SOLIDARITE
ACTIVE !**

**NOUVELLE
COLLECTE à
NARBONNE**



Le Collectif audois "Comment aider ceux qui aident" s'est constitué en février 2016 pour lancer des actions de solidarité et de soutien à destination des aidants grecs qui accueillent les réfugiés bloqués en Grèce.

Le peuple grec, soumis depuis 2011 à une crise sociale majeure imposée par le diktat européen, a très tôt soutenu les réfugiés qui arrivaient, sauvés in extremis de la noyade en Méditerranée.

Depuis, on a vu des accords honteux se succéder entre l'Union Européenne et différents États, pour enfermer les migrants dans des camps, dans des conditions inhumaines de dénuement et de violences, privés des droits fondamentaux, dans l'abandon et le reniement des valeurs et des devoirs d'accueil et d'asile que l'UE s'était elle-même fixés à sa naissance.

Le Collectif, dans ce contexte d'état d'urgence et de peur, poursuit sa mobilisation.

Ces derniers jours une quatrième collecte est lancée auprès de la population audoise, pour des produits d'hygiène, du lait infantile, des biberons...

Vous pouvez faire parvenir vos dons jusqu'au 12 juillet à Narbonne au Collège Victor Hugo, 5 boulevard Marcel Sembat, et à l'Assoc' épicerie, 2 quai de Lorraine.

Soirée de solidarité le JEUDI 22 JUIN à 20h au théâtre de Narbonne

- à partir de 19h avec **LA FANFARE DES GOULAMAS**, exposition dans le hall, intervention du collectif
- puis concert de **Laurent CAVALIÉ**, musicien de talent, accordéoniste-chanteur, pour un concert à la croisée du chant populaire languedocien et de la poésie contemporaine. et **Guilhem VERGER**, musicien virtuose (accordéon, effets électroniques, saxophones, clarinettes) et compositeur-arrangeur, passionné par l'improvisation, le jazz et la musique classique
- et enfin, concert de la **FANFARE DU MINERVOIS** réunie autour des répertoires régionaux et traditionnels.

Entrée : 6 euros (participation aux frais de la soirée) + un don solidaire de produits d'hygiène

**Migrants,
réfugiés.
l'inhumanité
à l'échelle
planétaire**

suite

Le 5 juin, des organisations humanitaires se sont vues interdites de leur distribuer de l'eau et des aliments par madame Bouchart, maire de Calais. Venus chercher la liberté dans notre pays, des migrants, coursés par la police, ont été aspergés de lacrymo.

Malgré les assouplissements de la loi en 2012, le délit de solidarité existe et les procès contre des Français ayant aidé des sans-papiers se multiplient : C. Herrou et P-A. Mannoni sont devant le tribunal d'Aix en Provence les 19 et 26 juin, suite à l'appel du procureur. On assiste à une recrudescence de poursuites visant à empêcher l'expression de la solidarité envers migrants, réfugiés, Roms, sans-papiers...

Le nouveau ministre de l'intérieur Gérard Collomb, ami de Manuel Valls, considère comme lui que les Roms n'ont pas vocation à s'intégrer. Son directeur de cabinet, Stéphane Fratacci, a été secrétaire général du ministère sarkozyen de l'immigration et de l'identité nationale entre 2009 et 2012.

Pas sûr que la France honore de sitôt sa réputation de patrie des droits de l'homme.

Rosine Charlut et Guy Ayats.

Source d'information : **le Monde Diplomatique** n° 758 de mai 2017.

À lire sur le sujet : **La fin de l'hospitalité** de Guillaume Leblanc et Fabienne Brugère. **Frères migrants** de Patrick Chamoiseau.